

QUANTEL

Société Anonyme
2 Bis Avenue du Pacifique
91940 Les Ulis

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2016

QUANTEL
Société Anonyme
2 Bis Avenue du Pacifique
91 940 Les Ulis

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société QUANTEL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement, ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que la note 6.2.8 fournit une information appropriée.

La note 6.2.10 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux stocks. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexes.

Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note 6.2.19 de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à vérifier que les notes annexes aux états financiers fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 6 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

ACEFI CL

Jean-Luc LAUDIGNON

Deloitte & Associés

Alain GUINOT

I. COMPTES CONSOLIDES DE QUANTEL AU 31 DECEMBRE 2016

1. Etat de la situation financière consolidée aux 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015 en K€

GRUPE QUANTEL - ACTIF CONSOLIDE	Notes	31/12/16 NET	31/12/15 NET
Actifs non courants			
Goodwill	6.3.1	4 044	3 771
Immobilisations incorporelles	6.3.1	10 354	9 909
Immobilisations corporelles	6.3.1	1 943	1 406
Autres actifs financiers	6.3.1.3	965	1 362
Créances d'impôt	6.3.1.4	4 158	4 536
Impôts différés actifs	6.3.1.4	845	996
Total actifs non courants		22 310	21 980
Actifs courants			
Stocks	6.3.2.1	17 285	17 779
Clients	6.3.2.2	10 619	11 181
Autres débiteurs	6.3.2.2	2 665	2 912
Créances d'impôt	6.3.1.4	1 875	1 091
Impôts différés actifs	6.3.1.4	781	599
Charges constatées d'avance	6.3.2.2	984	783
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.3.2.5	4 674	4 785
Total actifs courants		38 882	39 130
TOTAL ACTIF		61 192	61 110

GRUPE QUANTEL - PASSIF CONSOLIDE	Notes	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES	6.3.3		
Capital	6.3.3.1	8 832	8 096
Prime d'émission	5	18 383	16 870
Réserves consolidées	5	1 210	(910)
Ecart de conversion	6.3.3.2	1 362	899
Résultat groupe	2	646	2 126
Capitaux propres	5	30 433	27 081
Passifs non courants			
Indemnités départ à la retraite	6.3.4.2	1 414	1 228
Passifs financiers	6.3.4.1	3 727	4 094
Autres Passifs financiers	6.3.4.1	0	0
Total passifs non courants		5 141	5 322
Passifs courants			
Provisions	6.3.5.1	746	597
Fournisseurs		7 096	8 539
Passifs financiers	6.3.5.2	8 215	10 266
Dettes diverses	6.3.5.3	9 561	9 305
Total passifs courants		25 618	28 707
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		61 192	61 110

2. Comptes de résultat consolidés aux 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015 en K€

GROUPE QUANTEL - COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Chiffres d'affaires	6.4.1	63 269	62 141
Autres produits des activités ordinaires		704	1 086
Achats consommés (1)		27 204	27 627
Charges de personnel (1)		19 625	18 731
Charges externes (1)		11 117	10 842
Impôts et taxes (1)		1 261	1 220
Amortissements	6.3.1.1	3 163	2 976
Provisions	6.4.5	610	630
Autres produits/ autres charges	6.4.6	(115)	(1 138)
Résultat opérationnel courant		1 107	2 339
Autres produits et charges opérationnels		0	0
Résultat opérationnel		1 107	2 339
Produits financiers		35	23
Coût de l'endettement financier brut		(419)	(472)
Coût de l'endettement financier net		(384)	(449)
Autres produits et charges financiers	6.4.8	(74)	(97)
Résultat avant impôt		650	1 793
Impôt sur les bénéfices	6.4.9	4	(333)
Résultat Net avant résultat des activités abandonnées		646	2 126
Résultat net des activités abandonnées			
Résultat net total		646	2 126
Résultat par action		0,07	0,26
Résultat net dilué par action	6.4.11	0,07	0,26

(1) Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie ont été modifiés à partir des données issues de la comptabilité analytique et du reporting de chaque société du Groupe Quantel.

3. Etat du résultat global consolidé au 31 Décembre 2016 en K€

	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net consolidé	646	2 126
Frais liés au capital		
Titres en Autocontrôle	(14)	(1)
Ecart de conversion	464	1 569
Impact différence de taux d'actualisation sur IDR	(170)	(44)
Stocks options		
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôt	280	1 523
Résultat global de la période	926	3 649

Période	31/12/2016			31/12/2015		
	Avant impôts	Impôts	Après impôts	Avant impôts	Impôts	Après impôts
Frais liés au capital						
Titres en Autocontrôle	(14)		(14)	(1)		(1)
Ecart de conversion	464		464	1 569		1 569
Impact différence de taux d'actualisation sur IDR	(170)		(170)	(44)		(44)
Stock Option	0		0			
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôt	280		280	1 523		1 523

4. Tableau des flux de trésorerie consolidés en k€

	Notes	Variation 2016	Variation 2015
Variation de la trésorerie d'exploitation			
Résultat net part du Groupe	2.	646	2 126
Intérêts minoritaires			
Ajustements :			
Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	6.3.1.1.	3 163	2 976
<i>Dont impact de la capitalisation des frais de développement</i>	6.3.1.1.	2 486	2 329
Dépreciations d'actifs financiers		(105)	0
Provisions pour pensions et départs à la retraite, nettes	6.4.5.	144	148
Provisions et pertes de valeurs	6.4.5.	466	482
Variations de justes valeurs		(16)	26
Plus ou moins values sur cessions d'actifs		339	(19)
Coût de financement		401	654
Distribution d'actions gratuites		175	
Opérations sur titres en autocontrôle	3.	14	(1)
Autres produits et charges calculées *		(66)	(199)
Impôts	6.4.9.	4	(333)
Sous-total ajustements		4 519	3 733
Capacité d'autofinancement courante		5 164	5 859
Autres produits et charges opérationnels		0	0
Capacité d'autofinancement		5 164	5 859
Variation nette des actifs et passifs courants (hors financement) :			
Variation du besoin en fonds de roulement		(772)	2 607
Intérêts reçus		35	23
Intérêts payés		(420)	(702)
Impôts (payés)/reçus		(4)	0
Variation nette de la trésorerie opérationnelle		4 004	7 787
Variation nette de la trésorerie d'investissement :			
Valeur de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		0	300
Investissements corporels et incorporels	6.3.1.1.	(4 398)	(3 415)
<i>Dont impact de la capitalisation de frais de développement</i>	6.3.1.1.	(3 215)	(2 992)
Augmentation de capital des participations en devises		(14)	
Diminution (augmentation) des prêts accordés et autres actifs financiers non courants		502	29
Variation des dettes fournisseurs		(35)	(34)
Variation nette de la trésorerie d'investissement		(3 945)	(3 121)
Variation nette de la trésorerie de financement :			
Émission / souscription d'emprunts	6.5.1.	365	57
Remboursement d'emprunts	6.5.1	(689)	(5 281)
Augmentations de capital	5.	2 249	0
Valeur de cession/(acquisition) des actions d'autocontrôle		(14)	1
Autres flux de financement		(187)	(372)
Variation nette de la trésorerie de financement		1 725	(5 595)
Effet net des variations des taux de conversion		22	23
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie		1 806	(906)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de période/d'exercice		(4 524)	(3 618)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période/de l'exercice	6.5.1	(2 718)	(4 524)
Variation de trésorerie		1 806	(906)

(*) Les écarts de change sur les positions bilantielles intra-groupes dont la contrepartie est en résultat de change sont positionnés, sur la ligne « autres produits et charges calculés » de la CAF. Cette dernière est donc présentée (pour les deux exercices présentés) nette des effets de change liés aux positions intra-groupe.

5. Variation des capitaux propres consolidés en K€

Variation des capitaux propres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres	Ecart de conversion	Total capitaux propres
Situation au 31/12/2014	8 096	16 870	681	(1 105)	(440)	(670)	23 431
- Passage du résultat en réserves			(1 105)	1 105			0
- Augmentation de capital							0
- Résultat consolidé				2 126			2 126
- Impact différence de taux d'actualisation sur IDR					(44)		(44)
- Titres en autocontrôle			(1)		1		0
- Variation écarts de conversion						1 569	1 569
Situation au 31/12/2015	8 096	16 870	(425)	2 126	(483)	898	27 081
- Passage du résultat en réserves			2 126	(2 126)			0
- Augmentation de capital	736	1 513			(14)		2 235
- Résultat consolidé				646			646
- Impact différence de taux d'actualisation sur IDR					(170)		(170)
- Distribution d'actions gratuites					175		175
- Titres en autocontrôle			(14)		14		0
- Variation écarts de conversion						464	464
Situation au 31/12/2016	8 832	18 383	1 687	646	(477)	1 362	30 433

6. Annexes aux comptes consolidés

6.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Un appel d'offre médical indien remporté en 2015 et qui était prêt à être livré au 31 décembre 2015, a été livré en janvier 2016 pour 2,9M€ de chiffre d'affaires. D'autre part, la reconnaissance du chiffre d'affaires sur l'activité contrats a été répartie sur toute l'année 2016, y compris le 1er semestre, alors qu'en 2015, elle n'avait pu intervenir qu'au dernier trimestre.

L'exercice 2016 a été marqué plusieurs changements significatifs de l'actionariat et de la gouvernance de la Société.

Lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui s'est tenue le 15 avril 2016, les actionnaires ont décidé d'approuver la modification du mode de gouvernance de la Société, précédemment à directoire et conseil de surveillance, par l'adoption de la structure de la société anonyme à conseil d'administration.

Par ailleurs, le 18 octobre 2016, la société ESIRA, société holding du groupe KEOPSYS, détenue majoritairement par Monsieur Marc Le Flohic, a procédé à l'acquisition, auprès de Monsieur Alain de Salaberry, de 93,8% du capital de la société EURODYNE conférant ainsi à Monsieur Marc Le Flohic, une participation indirecte de référence au sein de la Société.

Cette acquisition a été suivie d'une augmentation de capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription, pour un montant brut de 2 355 203,20 euro selon les modalités suivantes :

- 736 001 actions nouvelles émises d'une valeur nominale de 1€, soit un total de 736 001€ ;
- Une prime d'émission de 1 619 202,20€ ;

Les frais liés à l'augmentation de capital s'élèvent à 106 130,89€, et viennent en réduction de la prime d'émission.

En conséquence des opérations indiquées ci-dessus, Monsieur Marc Le Flohic détient indirectement à travers les sociétés ESIRA et EURODYNE, 19,15% du capital et 24,90% des droits de vote de la Société.

Le Conseil d'administration réuni le 18 novembre 2016, a coopté en qualité d'administrateur et a nommé en tant que Président du Conseil d'administration et Directeur général, Monsieur Marc le Flohic, en remplacement de Monsieur de Salaberry, démissionnaire de ses fonctions.

Le Conseil d'administration a, au cours de la même réunion, constaté les démissions de Messieurs Alain de Salaberry, Christian Moretti, Patrick Schoenahl et Ghislain du Jeu de leurs mandats d'administrateurs ainsi que de Monsieur Florent de Salaberry de ses fonctions de représentant permanent d'EURODYNE. Le Conseil d'administration a enfin procédé à la cooptation d'ESIRA en qualité de nouvel administrateur et constaté la désignation de Monsieur Jean-François Coutris et Madame Gwenaëlle Le Flohic comme représentants permanents d'ESIRA et d'EURODYNE au Conseil d'administration.

Enfin, comme indiqué au paragraphe 6.5.4 ci-dessous, Monsieur Laurent Schneider-Maunoury, nommé Directeur général délégué de la Société par le Conseil d'administration le 3 juin 2016, a cessé ses fonctions le 14 février 2017 sur décision du Conseil d'administration.

Aucun autre événement significatif concernant la Société ou le Groupe n'est intervenu au cours de l'exercice écoulé.

6.2 Principes et méthodes comptables

Les états financiers annuels consolidés de Quantel pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 comprennent Quantel et ses filiales (l'ensemble constituant le « Groupe »).

Quantel est une société fabriquant des lasers destinés aux applications scientifiques, industrielles et médicales.

Les comptes consolidés de l'exercice 2016 du groupe Quantel ont été établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ce référentiel inclut les normes comptables internationales (IAS/IFRS), les interprétations du comité d'interprétation des normes comptables internationales ou *Standing Interpretations Committee* (SIC) et du comité d'interprétation des normes d'information financière internationales ou *International Financial Reporting Interpretations Committee* (IFRIC) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) au 31 décembre 2016 et applicables à cette date.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, les amendements de normes ou interprétations dont l'utilisation n'est pas obligatoire au 31 décembre 2016.

Les principes comptables retenus sont identiques avec ceux utilisés pour l'élaboration des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2015 présentés dans l'annexe aux comptes consolidés incluse dans le document de référence 2015, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne, applicables à partir du 1er janvier 2016 présentées ci-dessous.

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2016

Les normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1er janvier 2016 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2016. Elles concernent principalement :

- Amendements à IAS1 – Initiative informations à fournir,
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – Clarification des méthodes acceptables de dépréciation et d'amortissement,
- Amendement à IAS 19 – Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel,
- Amendement à IFRS 11 – Comptabilisation d'acquisitions de participations dans des opérations conjointes.

Estimations et hypothèses

La préparation de comptes consolidés conformes aux principes IFRS nécessite la prise en compte par la Direction financière d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat.

Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passif, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Ces estimations sont établies selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Enfin, ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue. Les principales sources d'incertitude relatives à ces estimations à la date de clôture concernent principalement les modalités de reconnaissance des actifs (principalement les frais

de développement dont les montants sont indiqués en note 6.3.1.1.), ainsi qu'au passif, les provisions pour risques et charges courantes (dont les montants sont indiqués en note 6.3.5.1.).

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie ont été modifiés à partir des données issues de la comptabilité analytique et du reporting de chaque société du Groupe Quantel.

6.2.1 Continuité d'exploitation :

Compte tenu des commandes déjà enregistrées et de l'évolution de l'activité, la Direction financière considère que la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause pour les 12 mois à venir.

Cette position est étayée par les prévisions d'exploitation et le plan de prévisionnel de trésorerie établis mensuellement pour l'exercice 2017. C'est dans ce contexte que les comptes du Groupe ont été arrêtés selon le principe de la continuité d'exploitation. Ils ont été arrêtés le 27 février 2017 par le Conseil d'Administration.

6.2.2 Périmètre et méthode de consolidation

Entreprises consolidées :

Sociétés	Mode de consolidation	Date de clôture	Pourcentage détenu
Quantel Médical 10 avenue du bois Joli 63808 Cournon sur Auvergne	Intégration globale	31/12	100%
Quantel USA 601 Haggerty Lane Bozeman MT 59715	Intégration globale à compter du 01/07/98	31/12	100%
DPLT 601 Haggerty Lane Bozeman MT 59715	Intégration globale à compter du 01/07/98	31/12	100%
Quantel Derma GmbH Am Wolfsmantel 46 91058 Erlangen	Intégration globale à compter du 01/10/07	31/12	100%
Atlas Lasers Avenue de l'Atlantique 91941 les Ulis cedex	Intégration globale à compter du 01/01/05	31/12	100%
Quantel GmbH WORRINGER STR. 30 50668 Kolhn	Intégration globale à compter du 05/08/05	31/12	100%
Sofilas 2Bis, Avenue du Pacifique 91941 Les Ulis cedex	Intégration globale à compter du 25/12/07	31/12	100%

Toutes les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif ont été consolidées par intégration.

Toutes les sociétés du Groupe ont un exercice qui coïncide avec l'année civile et donc avec la date d'établissement des comptes consolidés.

Les comptes consolidés sont établis en euros.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation

dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en Goodwill (voir également paragraphe « Dépréciation d'actifs »).

La publication des états financiers a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 février 2017.

6.2.3 Présentation des états financiers

Bilan :

Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de douze mois à la date de l'arrêté sont classés en courant. Les autres actifs et passifs sont classés en non courant.

Compte de résultat :

Compte tenu de la pratique et de la nature de l'activité, le Groupe a opté pour la présentation du compte de résultat suivant la méthode des charges par nature.

Tableau de flux de trésorerie :

Le Groupe établit le tableau de flux de trésorerie selon la méthode indirecte et les dispositions définies par la norme IAS7. La méthode indirecte consiste à déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles suivant lesquelles le résultat est ajusté des transactions sans effets de trésorerie et des éléments liés aux activités d'investissement et de financement.

6.2.4 Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle.

Les actifs et les passifs des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros au cours de clôture. Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période.

Le tableau de flux de trésorerie est converti au taux moyen à l'exception de la trésorerie qui est convertie au taux de clôture.

Les différences de conversion entre les actifs et les passifs au cours de clôture et le compte de résultat au taux moyen sont enregistrées distinctement au poste « Ecart de conversion » dans les capitaux propres.

6.2.5 Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 « effets des variations des taux de change des monnaies étrangères ».

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés dans les pertes et profits de change dans le résultat opérationnel, hormis ceux relevant d'une nature financière et ceux relatifs à des flux sous-jacents enregistrés directement en capitaux propres.

6.2.6 Couverture de taux

Les instruments dérivés de taux sont évalués à la juste valeur au bilan. Les variations de juste valeur sont traitées selon les modalités suivantes :

- La part inefficace de l'instrument dérivé est comptabilisée en résultat, en coût de la dette.
- La part efficace de l'instrument dérivé est comptabilisée en :
 - Fonds propres dans le cas d'un dérivé comptabilisé en flux de couverture (cas d'un swap permettant de fixer une dette à taux variable),

- Résultat (coût de la dette) dans le cas d'un dérivé comptabilisé en juste valeur de la couverture (cas d'un swap permettant de rendre variable une dette à taux fixe). Cette comptabilisation est compensée par les variations de juste valeur de la dette couverte.

6.2.7 Goodwill

Les goodwills représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part acquise dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis.

Les goodwills négatifs sont constatés en résultat l'année de l'acquisition.

Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, date de transition aux IFRS, les actifs et passifs provenant de ces regroupements d'entreprises sont considérés comme des actifs et passifs de la consolidante et non comme des actifs et passifs des sociétés acquises. Ces actifs et passifs sont par ailleurs fixés en valeur euro à la date de regroupement d'entreprise.

Les goodwills sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeurs. Ils sont affectés aux unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que le goodwill peut s'être déprécié.

Conformément à la norme IAS 36, la méthode de test de perte de valeur des actifs retenue par le Groupe consiste à :

- Elaborer des flux de trésorerie après impôt normatif sur la base du plan stratégique de l'UGT considérée ;
- Déterminer une valeur d'utilité par une méthode comparable à toute valorisation d'entreprise en actualisant les flux de trésorerie au coût moyen pondéré du capital (*Weighted Averaged Cost of Capital – WACC*) du secteur ;
- Comparer cette valeur d'utilité à la valeur comptable des actifs pour déterminer s'il y a lieu de constater une perte de valeur ou non.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré après impôts du capital pour chacune des unités génératrices de trésorerie.

En termes de variation du chiffre d'affaires et des valeurs terminales, les hypothèses retenues sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des activités opérationnelles.

Les pertes de valeur de goodwill constatées sont irréversibles.

Les modalités des tests de dépréciation sont décrites en note 6.5.3.

6.2.8 Autres immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » seuls les éléments pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et dont le coût peut être déterminé de façon fiable, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent principalement :

- Les frais de développement : selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont immobilisés dès que sont démontrés :
 - L'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;

- La probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement bénéficieront à l'entreprise ;
- Et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.
- Les frais de recherche et les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés qui remplissent les critères prescrits par le nouveau référentiel comptable sont inscrits à l'actif du bilan. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée.

Les logiciels acquis sont amortis linéairement sur trois ans.

6.2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique amorti.

Le Groupe Quantel n'ayant pas vocation récurrente à céder ses actifs, la valeur résiduelle d'une immobilisation au terme de sa période d'amortissement est nulle (les immobilisations sont donc amorties sur la totalité de leur valeur).

Conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, le Groupe n'a pas opté pour la réévaluation de ses immobilisations corporelles (conservation du coût historique pour l'ensemble des catégories d'immobilisations, diminué des amortissements et des dépréciations de valeur éventuelle).

Les durées et les méthodes les plus couramment retenues sont les suivantes :

Nature	Durée	Méthode
Constructions	10 à 30 ans	Linéaire
Agencements constructions	10 ans	Linéaire
Matériel industriel	3 à 10 ans	Linéaire
Agencements matériel industriel	5 ans	Linéaire
Installations générales	10 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau	4 à 7 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Location financement :

Les biens acquis en location financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- Le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie,
- Le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé,
- L'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location,
- L'existence d'une option d'achat favorable,
- La nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Location simple :

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location financement, sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

Coûts d'emprunt :

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges financières de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Dépréciation d'actifs :

Les Goodwills et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur.

Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie in fine.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les Goodwills.

Les pertes de valeur comptabilisées relatives à des Goodwills sont irréversibles.

6.2.10 Stocks et En-cours

Les stocks sont évalués à leur coût de revient ou à la valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

6.2.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV et dépôts à terme, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

6.2.12 Instruments financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et par la norme IAS 32 « Instruments financiers : information à fournir et présentation ».

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu' à leur échéance, les actifs de transaction, les dépôts de garantie versés afférents aux instruments dérivés, les instruments dérivés actifs, les créances et les disponibilités et quasi-disponibilités.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés passifs, les dépôts de garantie reçus afférents aux instruments dérivés et les dettes.

Les emprunts et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). A titre d'exemple les commissions de crédit sont déduites du montant initial de la dette, puis réintégrées période après période selon le calcul du TIE, la contrepartie de ces réintégrations étant comptabilisée en résultat.

Les titres de participations non consolidés sont comptabilisés à leur juste valeur conformément à la norme IAS 39.

Créances : Les créances sont valorisées en valeur nominale. Elles sont dépréciées sur la base d'une analyse au cas par cas par voie de provision lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Ce risque est apprécié en tenant compte des assurances crédit éventuellement souscrites.

6.2.13 Rachat d'instruments de capitaux propres

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

6.2.14 Paiements fondés sur actions au profit du personnel

Le Groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » à l'ensemble de ses plans d'options sur actions à compter de celui mis en place le 7 novembre 2002, conformément aux prescriptions de la norme.

La valeur des options d'achat et de souscription d'actions est notamment fonction du prix d'exercice, de la probabilité de réalisation des conditions d'exercice de l'option, de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue du prix de l'action, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie de l'option. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date d'exercice avec une contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en actions et en dette vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie.

Les paramètres retenus sont les suivants :

- La volatilité tient compte de la volatilité observée sur le marché de l'action,
- La durée moyenne de détention est déterminée sur la durée du plan concerné,
- Le taux d'intérêt sans risque retenu est le taux zéro coupon des obligations d'Etat de maturité correspondant à la maturité des options à la date d'attribution,
- Aucun dividende n'est anticipé sur la base de l'historique des distributions du Groupe.

6.2.15 Actions gratuites

Conformément à IFRS 2 une charge doit être comptabilisée au titre des octrois d'actions gratuites afin de refléter les services rendus par les salariés ou mandataires. La contrepartie de cette charge est portée au poste réserves consolidées. Le principe d'évaluation de la charge est le suivant :

- Chaque action est valorisée à la juste valeur des actions gratuites attribuées ; c'est-à-dire au cours de bourse unitaire à la date d'attribution des actions, diminué éventuellement d'un montant reflétant les conditions de marché et autres caractéristiques telles que l'absence de dividende ou des clauses d'incessibilité post-acquisition. Cette juste valeur est figée à la date d'attribution. Elle ne fait pas l'objet de ré-estimations ultérieures en fonction de l'évolution du cours de bourse.
- La juste valeur est ensuite multipliée par le nombre d'actions acquises par les bénéficiaires, salariés ou mandataires.

Lorsque le plan d'attribution d'actions gratuites comprend une condition de présence au sein du groupe jusqu'à la fin de la période d'acquisition pour que l'octroi devienne définitif, la charge est alors lissée sur la durée de la condition de présence (période d'acquisition).

6.2.16 Avantages du personnel

Régimes à prestations définies et autres avantages à long terme :

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont inscrites au passif non courant du bilan consolidé, pour la partie non exigible. Elles sont évaluées conformément à la norme IAS 19 Révisée.

Les engagements de fin de carrière correspondent aux indemnités de départ perçues par les salariés français du Groupe Quantel, en fonction de leur rémunération et de leur ancienneté.

Les engagements liés à cette catégorie d'avantages au personnel font l'objet d'une évaluation actuarielle à la clôture de chaque exercice. Les provisions sont comptabilisées en passif non courant. Les éléments suivants sont comptabilisés au compte de résultat en charges ou en produits : le coût des services rendus (au cours de la période, passés et gains ou pertes sur règlements) de l'exercice et, le coût financier (intérêts sur le passif net). Les autres éléments sont comptabilisés en capitaux propres dans les autres éléments du résultat global : le rendement attendu des actifs du régime et des droits à remboursement,

les profits et pertes actuarielles, le coût des services passés (en cas de modification de régime) reconnus dans l'exercice, et l'effet de toute réduction ou liquidation de régime.

Ces droits sont calculés en prenant en compte l'âge et l'ancienneté du personnel, le taux de rotation moyen, les probabilités de mortalité et de maintien dans le Groupe jusqu'à l'âge de départ à la retraite, ainsi qu'un coefficient d'évolution des rémunérations et un taux d'actualisation.

Le taux retenu pour l'actualisation est de 1,31% en 2016 contre 2,03% en 2015.

6.2.17 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées, conformément à la norme IAS 37, lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

6.2.18 Garantie

Les produits vendus par le Groupe bénéficient d'une garantie couvrant les frais de réparation éventuels pendant des durées variant d'un à trois ans. Une provision est établie, au moment de la vente des produits concernés, pour couvrir le coût estimé de cette garantie.

6.2.19 Produits de l'activité ordinaire

Les revenus sont constitués par les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du Groupe. Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages importants inhérents à la propriété des biens. Pour les transactions ne comprenant que des services, le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que lorsque les services sont rendus.

Pour le chiffre d'affaires et les résultats relatifs aux contrats, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement déterminé en fonction des coûts engagés conformément à la norme IAS 11. Toute perte à terminaison probable est immédiatement comptabilisée.

L'application des normes IFRS (IAS 11) entraîne un retraitement des comptes de Quantel USA sur les contrats militaires.

6.2.20 Subventions

Les subventions d'investissement reçues par le Groupe sont comptabilisées en « Produits Constatés d'Avance » et reprises dans le compte de résultat au même rythme que les amortissements relatifs aux immobilisations qu'elles ont contribuées à financer.

6.2.21 Impôts différés

Les corrections ou traitements comptables opérés en consolidation peuvent entraîner la modification des résultats des sociétés consolidées. Les différences temporelles apparaissant au bilan entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des actifs et passifs correspondants donnent lieu au calcul d'impôts différés.

Conformément à la norme IAS 12, le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé séparément des autres actifs et passifs. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévision de résultats fiscaux futurs ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode du report variable, c'est-à-dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementation fiscale) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de la clôture, en tenant compte des majorations ou minorations de taux dans le futur.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entreprise s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

6.2.22 Information sectorielle

L'information sectorielle est basée sur l'organisation interne du Groupe, ainsi que sur la source et la nature principale des risques et de la rentabilité du Groupe. Elle est constituée des 2 principales divisions du groupe :

- ISLD : Industrial & scientific Laser Division,
- Médical : Ophtalmologie.

L'information sectorielle est présentée en note 6.4.2.

6.2.23 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

6.2.24 Normes et interprétations publiées mais non applicables

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétation évoquées ci-après dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2016.

Normes et interprétations nouvelles non obligatoire et ne pouvant pas être anticipés au 1er janvier 2016

- IFRS 9 – Instruments financiers, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'IASB,
- IFRS 14 – Comptes de report réglementaires,
- IFRS 15 – Revenus de contrats clients, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'IASB,
- IFRS 16 – Contrat de locations, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019 selon l'IASB,
- Amendements à IAS 7 – Initiatives concernant les informations à fournir, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2017 selon l'IASB,
- Amendements à IAS 12 – Comptabilisation d'impôts différés actifs au titre de pertes non réalisées, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2017 selon l'IASB,
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 – Vente ou apports d'actifs entre un investisseur et une entité associée ou une coentreprise.

Le Groupe procède actuellement à l'évaluation des impacts de ces normes sur ses états financiers.

6.3 Informations relatives aux postes de bilan

6.3.1 Actifs non courants

6.3.1.1. Tableau des goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes et amortissements /perte de valeur) en K€ :

IMMOBILISATIONS	Valeur brute 31/12/2015	Ecart de conversion	Acquisition de l'exercice	Reclassemen Transfert	Sorties de l'exercice	Valeur brute 31/12/2016
Goodwill (*)	3 771	273	0	0	0	4 044
Total des écarts d'acquisition	3 771	273	0	0	0	4 044
Frais de R & D	38 034	333	3 215		331	41 250
Autres immobilisations incorporelles	1 579		94	41	0	1 713
Total des immobilisations incorporelles	39 612	333	3 309	41	331	42 964
Terrains	0					0
Constructions	1		12			13
Inst. Agenc. Am. Constructions	873	(1)	10		156	726
Inst. Techniques, matériels et outillages	7 231	26	408		780	6 885
Autres immobilisations corporelles	2 648	15	635		636	2 662
Immobilisations en cours	41		24	(41)		24
Total des immobilisations corporelles	10 794	40	1 089	(41)	1 572	10 310
TOTAL GENERAL	54 178	646	4 398	0	1 903	57 318

(*1) Le goodwill correspond :

- au goodwill de Quantel USA. Il figure déjà dans les comptes de la société américaine;
- au goodwill de la société C2J Electronique acquise en novembre 2004.

AMORTISSEMENTS OU PERTE DE VALEUR	31/12/2015	Ecart de conversion	Dotations de l'exercice	Reclassement Transfert	Reprises de l'exercice	31/12/2016
Goodwill (*1)	0					0
Total des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0
Frais de R & D	28 529	267	2 486			31 282
Autres immobilisations incorporelles	1 173		154			1 327
Total des immobilisations incorporelles	29 702	267	2 640	0	0	32 609
Constructions	0		1			1
Inst. Agenc. Am. Constructions	585	(1)	79		156	507
Inst. Techniques, matériels et outillages	6 549	17	262		773	6 055
Autres immobilisations corporelles	2 255	4	181		636	1 804
Total des immobilisations corporelles	9 389	20	523	0	1 565	8 367
TOTAL GENERAL	39 091	287	3 163	0	1 565	40 976

L'impact de la variation du dollar se retrouve au niveau des écarts de conversion en K€.

Goodwill net au 31/12/15	3 771
Ecart de conversion	273
Goodwill net au 31/12/2016	4 044
Détail du goodwill net au 31/12/16	
Goodwill Quantel USA	3 643
Goodwill C2J	401
Total	4 044

6.3.1.2. Immobilisations nettes par pays en K€

Immobilisations nettes par pays	Europe	Etats-Unis	Total 31/12/2016
Immobilisations incorporelles	8 697	5 702	14 399
Immobilisations corporelles	1 405	538	1 943
Total	10 102	6 240	16 342

6.3.1.3. Autres actifs financiers en K€

AUTRES ACTIFS FINANCIERS	Valeur brute 31/12/2015	Ecart de conversion	Acquisition de l'exercice	Reclassement Transfert	Sorties de l'exercice	Valeur brute 31/12/2016
Titres non consolidés	964					964
Dépôts et cautionnements**	1 451		3		505	949
Total des autres actifs financiers	2 415	0	3	0	505	1 913

AUTRES ACTIFS FINANCIERS	31/12/2015	Ecart de conversion	Dotations de l'exercice	Reclassement Transfert	Reprises de l'exercice	31/12/2016
Dépréciations						
Titres non consolidés	948					948
Dépôts et cautionnements	105				105	0
Total des autres actifs financiers	1 053	0	0	0	105	948

Autres actifs financiers	31/12/2016	31/12/2015
Titres non consolidés	15	16
Autres Immobilisations financières	0	0
Dépôts et cautionnements	950	1 346
total	965	1 362

Les titres non consolidés à l'actif du bilan représentent les titres de la société GIAC pour 15 K€.

La participation GIAC est inférieure à 10 %. En 2016, la caution de 105K€ liée à l'emprunt souscrit auprès du GIAC et remboursé en 2012 a été passée en perte. Le GIAC ayant informé Quantel que les chances de récupération de la caution étaient nulles. Cette caution était entièrement dépréciée depuis 2014. Les dépôts et cautionnements correspondent principalement aux dépôts de garantie sur le bâtiment des Ulis pour 850K€

6.3.1.4. Créances d'impôts et Impôts différés actifs en K€

	Montant début de période	Ecart de conversion	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	Montant fin de période
Crédit impôt recherche	4 870		1 168	1 025		5 013
Crédit impôt compétitivité emploi	721		263			983
Autres crédits d'impôts	36					36
Impôt différé actif	1 596	30	332	332		1 626
Total	7 223	30	1 763	1 357	0	7 659

	Montant brut 31/12/2016	A moins d'un an	A plus d'un an	Montant brut 31/12/2015
Crédit impôt recherche	5 013	1 648	3 366	4 870
Crédit impôt compétitivité emploi	983	191	792	721
Autres crédits d'impôts	36	36		36
Impôt différé actif	1 626	781	845	1 596
Total	7 659	2 655	5 003	7 223

6.3.2 Actifs courants

6.3.2.1. Stocks et en cours en K€

Stocks et en cours	31/12/2016			31/12/2015
	Brut	Provisions	Net	Net
Matières premières et consommables	10 157	2 052	8 105	5 640
Travaux en cours	1 497		1 497	1 881
Produits Finis	3 130	334	2 796	2 957
Marchandises	5 781	894	4 887	7 300
total	20 565	3 280	17 285	17 778

6.3.2.2. Créances clients et autres débiteurs en K€

	Montant 31/12/16	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Clients douteux ou litigieux	755	755		
Autres créances clients	10 619	10 619		
Total clients	11 374	11 374	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes fournisseurs, avoirs à obtenir	805	805		
Créances sur personnel et organismes sociaux	35	35		
Créance d'impôt	6 033	1 875	4 158	
TVA et autres taxes	290	290		
Cautions versées	0	0		
Créances liées à l'affacturage	751	751		
Subventions	474	474		
Débiteurs divers	305	305	0	
Autres débiteurs	8 698	4 540	4 158	0
Provision autres débiteurs	29	29		
Total autres débiteurs	8 727	4 569	4 158	0
Charges constatées d'avance	984	984		
Total clients et autres débiteurs	21 085	16 927	4 158	0

	Montant 31/12/15	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Clients douteux ou litigieux	730	730		
Autres créances clients	11 181	11 181		
Total clients	11 911	11 911	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes fournisseurs, avoirs à obtenir	644	644		
Créances sur personnel et organismes sociaux	36	36		
Créance d'impôt	5 627	1 091	4 536	
TVA et autres taxes	259	259		
Cautions versées	166	166		
Créances liées à l'affacturage	745	745		
Subventions	589	589		
Débiteurs divers	317	317	0	
Autres débiteurs	8 539	4 003	4 536	0
Provision autres débiteurs	29	29		
Total autres débiteurs	8 568	4 032	4 536	0
Charges constatées d'avance	783	783		
Total clients et autres débiteurs	21 262	16 726	4 536	0

Les antériorités des créances clients au 31 décembre sont les suivantes (en K€) :

	Montant brut 31/12/2016	Dépréciation 31/12/2016	Montant brut 31/12/2015	Dépréciation 31/12/2015
Créances non échues	7 214		8 712	
Créances échues 0 à 30 jours	1 312		1 444	
Créances échues 31 à 120 jours	1 234		617	
Créances échues 121 à 1 an	863	15	416	22
Créances échues supérieures à 1 an	751	740	722	708
Total Créances	11 374	755	11 912	730

6.3.2.3. Dépréciations en K€ :

Nature des dépréciations	Montant début de l'exercice	Ecart de conversion	Augment. dotations	Diminutions reprises	Variation périmètre	Montant fin de l'exercice
- Immobilisations Financières	1 054	0		105		949
- Stocks et en cours	2 844	13	3 305	2 881		3 281
- Comptes clients	730	2	29	6		755
- Autres débiteurs	29		0	0		29
Provisions pour dépréciation	4 658	15	3 334	2 992	0	5 015

Les dépréciations liées aux immobilisations financières concernent les titres de la société MEDSURGE qui a cessé ses activités en 2010 pour 949K€.

En 2016, la caution de 105K€ liée à l'emprunt souscrit auprès du GIAC et remboursé en 2012 a été passée en perte. Le GIAC ayant informé Quantel que les chances de récupération de la caution étaient nulles. Cette caution était entièrement dépréciée depuis 2014.

6.3.2.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2016, la trésorerie dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants en K€ :

- Disponibilités	4 674
Total	4 674

6.3.3 Capitaux propres

6.3.3.1. Composition du capital

En nombre d'actions	
Nombre d'actions au 1er janvier 2016	8 096 015
Augmentation de capital	736 001
Nombre d'actions au 31 décembre 2016	8 832 016

Au 31 décembre 2016, ces 8 832 016 actions de 1 € chacune sont entièrement libérées, et représentent un capital de 8 832 016 € ; Elles sont détenues au 31 décembre 2016 par :

	Nb d'actions	% du capital	Nb droits de vote	% droits de vote (1)
Eurodyne (2)	1 690 892	19,15%	2 434 958	24,90%
Amiral Gestion	767 579	8,69%	767 579	7,85%
Autre dont public	6 373 545	72,16%	6 577 960	67,25%
Total	8 832 016	100,00%	9 780 497	100,00%

- (1) Les pourcentages de droits de vote exprimés dans ce tableau sont calculés sans tenir compte des actions auto-détenues par la Société qui sont privées de droits de vote en application des dispositions de l'article L.225-210 du Code de commerce.
- (2) La société EURODYNE est une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le capital est, depuis le 18 octobre 2016, majoritairement détenu par Monsieur Marc Le Flohic, administrateur et Président Directeur Général de la Société. Préalablement à cette date, le capital d'EURODYNE était intégralement détenu par Monsieur Alain de Salaberry, administrateur et Président Directeur Général de la Société jusqu'au 18 novembre 2016.

Actions gratuites

L'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2016 a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, dans la limite d'un plafond représentant 10% du capital social de la Société existant à la date de décision d'attribution.

Le Conseil d'administration a procédé le 3 juin 2016 à l'attribution gratuite d'un nombre de 339 650 actions de la Société au profit des salariés et mandataires sociaux de la Société et de certaines des sociétés qui sont liées.

L'attribution des actions gratuites à leurs bénéficiaires n'est définitive qu'au terme d'une période d'acquisition de 2 ans. L'attribution définitive des actions gratuites est également soumise à une condition de présence au sein du Groupe et à des conditions de performance fixées par le Conseil d'administration.

Le 18 novembre 2016, le Conseil d'administration a décidé de faire bénéficier Steve Patterson (nouveau dirigeant de Quantel USA) de ce plan, suivant les mêmes conditions que les mandataires sociaux et les membres du management du Groupe.

La valeur du plan d'attribution a été déterminée de la manière suivante :

Plan d'action gratuites	Plan du 03/06/2016	Plan du 03/06/2016	Plan du 03/06/2016	Total
Nombre d'actions gratuites totales attribuées à l'origine (A)	129 650	60 000	150 000	339 650
Date du conseil décidant l'attribution	03/06/2016	03/06/2016	03/06/2016	
Fin de la période d'acquisition	03/06/2018	03/06/2018	03/06/2018	
Cours de l'action à la date d'attribution (B)	3,91	3,91	3,91	
Forfait social (C)	20%	20%	20%	
Valeur du plan au 03/06/2016 (A*B* (1+C))	608 318	281 520	703 800	1 593 638
Nombre d'actions gratuites annulées/refusées	550	60 000	150 000	210 550
Nombre d'actions restantes (D)	129 100	0	0	129 100
Valeur du plan au 31/12/2016 (D*B* (1+C))	605 737	0	0	605 737

Cette valeur déterminée est passée en charges de personnel de manière lissée sur la durée de la période d'acquisition. L'impact sur les comptes au 31 décembre 2016 est de 175 K€ en charges de personnel avec pour contrepartie les réserves consolidées.

6.3.3.2. Ecart de conversion

L'écart de conversion consolidé est positif de 1 362 K€ au 31 décembre 2016.

Cet écart de conversion consolidé résulte principalement et mécaniquement de la baisse du dollar par rapport au taux historique appliqué lors de la prise de participation du Groupe dans les filiales américaines en juillet 1998.

La variation de ce poste sur l'année entraîne une amélioration de 464 K€ des fonds propres du Groupe, dû à l'évolution de la parité dollar/euro sur la période.

Taux de change :

Bilan		Résultat		Variation	Variation
Taux de clôture		Taux moyen		Bilan	Résultat
31/12/2016	31/12/2015	2016	2015	31/12/2016	2016
1,0541	1,0887	1,1052	1,1096	(0,0346)	(0,0044)

6.3.4 Passifs non courants

6.3.4.1. Passifs financiers en K€

Etat des passifs financiers	Montant brut 2016	A plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut 2015
Micado	2 800	2 800	0	2 800
Autres emprunts	927	887	40	1 294
Autres Passifs Financiers	0	0	0	0
Total emprunts et passifs financiers	3 727	3 687	40	4 094

La Société a émis, en décembre 2012, un emprunt obligataire de 2 800 000 euros représenté par 28 obligations de 100 000 euros de valeur nominale chacune, ne donnant pas accès au capital, portant intérêt au taux de 7,95 % l'an et venant à échéance le 2 octobre 2018. Les obligations émises, qui ont été intégralement souscrites par le fonds Micado France 2018, sont cotées sur le marché Alternext d'Euronext à Paris sous le code ISIN FR0011368349.

6.3.4.2. Autres passifs non courant en K€

Nature des provisions	Montant début de l'exercice	Ecart de conversion	Augment. dotations	Diminutions reprises	Ecarts actuariels	Montant fin de l'exercice
- Indemnités départ à la retraite	1 228		44	28	170	1 414
- Autres provisions pour charges	0					0
Provisions pour risques et charges:	1 228	0	44	28	170	1 414

Le taux pris en compte pour l'actualisation est de 1,31% en 2016 contre 2,03% pour 2015.

6.3.5 Passifs courants

6.3.5.1. Provisions en K€

Nature des provisions courantes	Montant début de l'exercice	Ecart de conversion	Augment. dotations	Diminutions reprises	Ecart actuariels	Montant fin de l'exercice
- Garanties données aux clients	279	2	270	216	0	335
- Indemnités départ à la retraite	130	0	128	0	0	258
- Autres provisions pour charges	188	0	250	285	0	153
Provisions pour risques et charges	597	2	648	501	0	746

Les dotations et les reprises de provisions prises individuellement n'ont pas un montant significatif.

6.3.5.2. Passifs financiers en K€

Etat des passifs financiers courants	Montant brut 31/12/2015	Montant brut 31/12/2016	A moins d'un an
Autres emprunts	771	823	823
Financement Crédits d'impôts	3 774	4 010	4 010
Concours bancaires	5 534	3 382	3 382
Autres Passifs financiers	187	0	0
Total emprunts et passifs financiers	10 266	8 215	8 215

Le crédit d'impôt recherche 2015 (1 170 K€) a été cédé en garantie d'une avance renouvelable annuellement de 935K€. Le financement des crédits d'impôt recherche 2013 à 2015 s'élève à 3 148K€ au 31 décembre 2016.

6.3.5.3. Dettes diverses en K€

Etat des dettes diverses	31/12/2016	31/12/2015
Avances clients	1 379	494
Personnel (Congés payés et charges sociales)	3 594	3 774
Impôts et taxes	445	768
Dettes sur immobilisations	25	60
Clients avoir à établir	31	0
Subventions constatées d'avance	571	0
Produits constatés d'avance	3 369	4 176
Dettes courantes Diverses	147	33
Total dettes diverses	9 561	9 305

6.4 Notes sur le compte de résultat

6.4.1 Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires en K€ :

Ventilation du chiffre d'affaires	31/12/2016	31/12/2015
- Ventes France	19 712	19 921
- Ventes Export	43 557	42 220
Total du chiffre d'affaires	63 269	62 141

Répartition des ventes export par pays de destination en K€ :

PAYS	31/12/2016	% du CA export	31/12/2015	% du CA export
Etats Unis	10 354	24%	11 775	28%
Chine	5 737	13%	4 409	10%
Inde	4 229	10%	1 446	3%
Allemagne	2 593	6%	2 153	5%
Taiwan	1 981	5%	1 008	2%
Autres pays	18 664	43%	21 429	51%
Total	43 557	100%	42 220	100%

6.4.2 Information sectorielle

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction financière pour l'évaluation de la performance.

Le groupe a mis en place un reporting basé sur les 2 principales divisions du groupe :

- ISLD : Industrial & Scientific Laser Division,
- Médical : Ophtalmologie.

Les données comparables sur deux exercices sont présentées dans les tableaux ci-dessous :

Information sectorielle	31/12/2016			31/12/2015		
	ISLD	Medical	Global	ISLD	Medical	Global
CA	32 798	30 471	63 269	35 417	26 725	62 141
Contribution après matières, MOD, R&D et frais commerciaux	6 429	4 614	11 043	8 088	3 954	12 042
G&A			(9 936)			(9 703)
Résultat financier			(458)			(546)
Résultat non courant			0			0
IS			(4)			333
Résultat net total			646			2 126

*La division ISLD fabrique les Lasers médicaux, Une partie de la marge médicale se situe donc dans la division ISLD.

6.4.3 Frais de développement

Le montant des frais de développement sur 2016 s'élève à 5 538K€ et se ventile comme suit :

Frais de R&D	31/12/2016	31/12/2015
R&D immobilisés	3 215	2 992
R&D sur contrats & subventions	1 918	1 750
R&D passés en charges	405	327
Montant Brut	5 538	5 069
Amortissements de la période	2 486	2 329

Les frais de développement immobilisés se décomposent en :

Période	31/12/2016	31/12/2015
Achats	203	215
Frais de personnel	2 508	2 407
Autres charges	504	370
Total	3 215	2 992

Ils ont été déduits des charges correspondantes.

6.4.4 Personnel

Effectif moyen	2016	2015
France	236	230
USA	65	63
Total	301	293

En France, un contrat de participation Groupe a été négocié en 2013 avec les organes représentatifs de QUANTEL et QUANTEL MEDICAL. Celui-ci prévoit une répartition des participations de chaque société entre l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe, pour moitié de manière égalitaire et pour moitié au prorata des salaires.

Aucune participation n'a été enregistrée pour l'exercice 2016.

6.4.5 Provisions en K€

Provision	Augment. dotations	Reprises		Solde
		consommées	non conso.	
- Garanties données aux clients	270		216	54
- Indemnités départ à la retraite	172	8	20	144
- Litiges	250	91	194	(35)
- Stocks et en cours	3 305	250	2 631	424
- Comptes clients	29		6	23
- Autres débiteurs	0		0	0
Total provisions courantes	4 026	349	3 067	610

6.4.6 Autres produits et autres charges en K€

Autres produits - autres charges	31/12/2016	31/12/2015
Crédit impôt recherche	824	1 179
Crédit d'impôt mécénat	0	36
Redevances/licences	(370)	(95)
Jetons de présence	(37)	(37)
Pertes sur créance irrécouvrable	0	(4)
+/- Value sur cessions d'actifs	(339)	19
Pertes/Gains sur exercices antérieurs	34	54
Divers	3	(14)
Total	115	1 138

6.4.7 Locations en K€

Locations simples	31/12/2016	2017	suivantes	totales
Locations immobilières	1 353	1 523	6 892	9 768
Location matériel de bureau	195	95	175	465
Location véhicules	319	295	239	853
Total Locations	1 867	1 913	7 306	11 086
Locations en crédit bail				
Total Locations immobilières en Crédit bail	62	114	232	408

Autres produits et charges financières en K€

Autres produits et charges financières	31/12/2016	31/12/2015
Différences de change	(74)	(97)
Total	(74)	(97)

6.4.8 Impôts en K€

Impôts	31/12/2016	31/12/2015
Impôts	4	0
Impôts différés d'exploitation	0	(333)
Total	4	(333)

6.4.9 Situation fiscale – Impôts différés en K€

Présentation de la décomposition de l'impôt sur les bénéfices :

Sociétés intégrées	2016	2015
Total Crédits d'impôts recherche	(824)	(1 179)
Total autres Crédits d'impôts	0	(36)
Total impôts sur les bénéfices dus	0	0
Total impôts sur les bénéfices différés	0	(333)
Total	(824)	(1 548)

Le groupe établit un tax planning sur 5 ans en ce qui concerne l'utilisation des déficits fiscaux reportables au regard des prévisions de résultat.

Il est procédé à l'activation des déficits fiscaux à hauteur des impôts différés passif puis, au-delà, dans la limite en base de 2 M€ pour le groupe fiscal français composé de Quantel SA, Quantel Médical, Atlas et Sofilas, soit 667 K€ en impôt et de 2 335 K€ pour Quantel USA, soit 960 K€ en impôt.

Sur l'exercice, il a été consommé en compensation de l'impôt exigible 219 K€ de report déficitaire compatibilisé immédiatement reconstitué et constaté en compensation d'un accroissement des impôts différés passif de 332 K€ un complément d'activation de report déficitaire à due concurrence, de sorte que la charge nette d'impôt différé au compte de résultat est nulle.

Tableau des taux :

	France	USA	Allemagne
Taux légal	33,33%	40,75%	29,64%
Taux appliqué y compris sur les impôts différés comptabilisés	33,33%	40,75%	29,64%

Suivi des impôts différés en K€ :

Nature des provisions courantes	Montant début de l'exercice	Ecart de conversion	Variation	Reclassements	ID s/ Ecart	Montant fin de l'exercice
Déficits activés	4 586	28	332	86	1	5 034
Impôts différés passifs compensés	(2 991)	3	(332)	(86)	(1)	(3 408)
Total des Impôts différés	1 595	30	0	0	0	1 626
IDA net non courant	996					845
IDA net courant	599					781

La preuve de l'impôt en K€ :

Elle consiste à effectuer le rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le résultat comptable de l'exercice et la charge d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôt le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante sur la base des textes fiscaux en vigueur.

	2016	2015
Impôt théorique au taux de 33,33%	(217)	(598)
Incidence sur l'impôt théorique de		
Impact du différentiel de taux des stés étrangères	85	77
IS sur différence permanentes (*)	277	409
Impôts différés actifs non reconnus	25	(77)
IS sur déficit activé créé	332	874
IS s/ déficit fiscal de l'exercice non comptabilisé	(507)	(352)
Produit / (Charge d'impôt) comptabilisé(e)	(4)	333

(*) Les impôts sur différence permanentes viennent essentiellement des crédits d'impôts recherche et compétitivité emploi

Suivi en équivalent d'impôt des déficits non activés:

Sociétés intégrées	2016	2015
Ouverture	6 461	6 887
Différence de change	33	4
Changement de taux (28% contre 33,33% sur la France)	(1 559)	15
IS sur déficit fiscal antérieur comptabilisé		(797)
IS s/ déficit fiscal de l'exercice non comptabilisé	507	352
Solde	5 442	6 461
Déficit base à 28% (*)	4 046	5 865
Déficit base à 40,75% (*)	1 314	493
Déficit base à 29,64% (*)	82	104
Total	5 442	6 461

(*) Le taux d'imposition retenu dans ce tableau pour estimer les créances d'impôts à venir liées aux déficits fiscaux imputables sur les bénéfices futurs est le taux d'impôt attendu.

6.4.10 Résultat par action

Nombre d'actions	31/12/2016	31/12/2015
Numérateur		
Résultat net	646	2 126
Dénominateur		
actions existantes	8 832 016	8 096 015
Actions Gratuites	117 550	0
Total des actions pour le calcul dilué par action	8 949 566	8 096 015
Résultat de base par action	0,07	0,26
Résultat dilué par action	0,07	0,26

6.5 Autres informations

6.5.1 Endettement net en K€

Endettements nets	31/12/2015	Ecart de conversion	Augmentation	Diminution	31/12/2016
Micado	2 800				2 800
Autres emprunts	2 065	8	365	689	1 750
Financement CIR et CICE	3 774		1 156	920	4 010
Concours bancaires	5 534	(12)		2 140	3 382
Total emprunts et passifs financiers	14 173	(4)	1 521	3 749	11 942
Autres Passifs financiers	187			187	0
Total passifs financiers	14 360	(4)	1 521	3 935	11 942
Trésorerie active	4 785			111	4 674
Endettement net total	9 575	(4)	1 521	3 825	7 268

La Société a émis, en décembre 2012, un emprunt obligataire de 2 800 000 euros représenté par 28 obligations de 100 000 euros de valeur nominale chacune, ne donnant pas accès au capital, portant intérêt au taux de 7,95 % l'an et venant à échéance le 2 octobre 2018. Les obligations émises, qui ont été intégralement souscrites par le fonds Micado France 2018, sont cotées sur le marché Alternext d'Euronext à Paris sous le code ISIN FR0011368349.

L'endettement bancaire est de 4 492 K€ à taux fixe et de 7 392 K€ à taux variable. Fin 2015, il était de 4 743 K€ à taux fixe et de 9 372 K€ à taux variable.

Les concours bancaires sont constitués de :

- Financement CIR et CICE	4 010
- Mobilisation de créances	3 183
- Crédits bancaires à court terme	20
- Découverts bancaires	179
Total	7 392

Les disponibilités sont constituées de :

- Disponibilités	4 674
Total	4 674
La position de trésorerie nette est de :	(2 718)

6.5.2 Faits exceptionnels et litiges

Un brevet portant sur des lasers de photo-coagulation intégrant un scanner a été délivré en Europe, fin 2015, après plusieurs années de procédures. Quantel est en discussion avec le détenteur de ce brevet pour l'obtention d'une éventuelle licence et examine les différentes possibilités techniques pour sortir du cadre du brevet en l'absence d'accord.

Les litiges en cours avec d'anciens salariés sont provisionnés à 100%.

Suite au litige fiscal lié au Crédit d'Impôt Recherche, l'Administration a décidé de suivre l'avis de l'expert mandaté par la banque BPI pour valider le financement du CIR. La société a choisi d'accepter cette position et a donc constaté une perte de 192 K€ sur le montant de la créance sur l'Etat.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, arbitrage, procédure judiciaire ou gouvernementale ou fait exceptionnel ayant eu dans un passé récent ou susceptible d'avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la société et/ou du Groupe.

Les autres faits exceptionnels sont décrits dans la note 6.1 sur les faits caractéristiques de l'exercice.

6.5.3 Dépréciations d'actifs

Conformément aux règles et principes comptables décrits dans la note 6.2.7, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'UGT correspond au niveau auquel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Dans la mise en œuvre des tests de perte de valeur des Goodwill, le Groupe utilise l'approche suivante pour appréhender la valeur recouvrable de l'UGT : il estime la valeur d'utilité de l'UGT par application de la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés.

Si la valeur comptable de l'UGT est supérieure au montant le plus élevé déterminé selon la méthode décrite ci-dessus (juste valeur ou valeur d'utilité), une perte de valeur est alors comptabilisée conformément aux principes décrits dans la note 6.2.8. Les principales hypothèses utilisées pour réaliser les tests au titre de l'exercice 2016 sont les suivantes :

- Utilisation des budgets établis par le management du Groupe en tenant compte notamment des historiques d'évolution entre les données réalisées et les données budgétées.
- Prise en compte d'une période de budget à moyen terme et application par la suite d'un taux de croissance constant et limité compris entre 1% et 10%
- Actualisation des flux de trésorerie en retenant un taux compris entre 6% et 8% tenant compte des risques spécifiques liés au secteur d'activité.

Les tests de sensibilité appliqués aux différentes UGT ont consisté à faire varier :

- De plus ou moins 1 point les taux d'actualisation retenus
- De plus ou moins 10% le taux de croissance du chiffre d'affaires des deux premières années.

Lors des calculs de sensibilité, aucune modification raisonnable de la valeur des hypothèses clés n'a conduit à constater une dépréciation pour perte de valeur.

6.5.4 Opérations intervenues après la clôture

Monsieur Laurent Schneider-Maunoury, Directeur Général Délégué, depuis le 3 juin 2016, a cessé ses fonctions le 14 février 2017.

Aucun autre évènement significatif concernant le Société ou le Groupe n'est survenu depuis la clôture du dernier exercice et ne nous semble devoir être signalé.

6.5.5 Principaux flux intra Groupe

- Production de lasers, diodes Lasers et réalisation d'études de la société Quantel pour les sociétés Quantel Médical, et Quantel USA.
- Production de lasers de la Société Quantel USA pour la société Quantel SA

- Octroi d'avance de trésorerie sous forme d'un compte courant rémunéré à 2% entre Quantel Médical et Quantel SA.
- Octroi d'avance de trésorerie sous forme d'un compte courant rémunéré à 2% à Atlas Lasers.
- Détachement de personnel de la société Quantel à la filiale Quantel Médical.
- Contribution aux frais de cotation sur le marché et de managements fees.
- Facturation à Quantel USA d'une redevance de marque.

6.5.6 Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Cabinet ACEFI CL				Deloitte & associés			
	Montant en € (HT)		%		Montant en €(HT)		%	
	2 015	2 016	2 015	2 016	2 015	2 016	2 015	2 016
Audit								
- Commissariat aux Comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Quantel	46 400	47 000	61%	70%	46 400	47 000	79%	82%
- Filiales intégrées globalement	18 800	18 260	25%	27%	0	0	0%	0%
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission des commissaires aux comptes								
- Quantel (1)	11 000	2 000	14%	3%	12 360	10 000	21%	18%
- Filiales intégrées globalement			0%	0%				
Sous total	76 200	67 260	100%	100%	58 760	57 000	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social								
- Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)								
Sous total								
TOTAL	76 200	67 260	100%	100%	58 760	57 000	100%	100%
(1) Rapports complémentaires AGE et analyse des normes								

6.5.7 Risque de change

Les ventes du Groupe sont réalisées pour l'essentiel dans la monnaie du pays qui fabrique : euros en France et dollars aux USA. Les flux entre les achats et les ventes étant voisins, le risque de change est minime. Toutefois, le contrat de vente des lasers militaires est libellé en dollars. Ce contrat couvrant une période très longue, il a été décidé d'en couvrir une partie. 3M\$ ont donc été vendus à terme jusqu'en 2019

Enfin dans l'hypothèse d'une augmentation (diminution) du cours du dollar exprimé en Euros de 1% en 2016, le chiffre d'affaires consolidé aurait augmenté (diminué) de 179K€ soit 0,28% et le résultat net de 10K€ soit 1,61%.

6.5.8 Risque de taux

Les emprunts bancaires contractés par le Groupe sont généralement assortis d'un taux indexé sur les taux de marché. En ce qui concerne les dettes financières, le taux moyen consolidé ressort à 3,22%. Une augmentation (diminution) des taux d'intérêts de 1% aurait entraîné une diminution (augmentation) du résultat net de 84 K€ soit 12,98% au 31 décembre 2016.

6.5.9 Risque de liquidité

Au 31 décembre 2016, le Groupe disposait d'une trésorerie nette négative de 7,4 M€ et d'une trésorerie disponible de 4,7M€.

Plus globalement, les encaissements clients et règlements fournisseurs s'opèrent dans des conditions normales, sans délais ou retards significatifs.

Les autres éléments relatifs à l'endettement du Groupe sont décrits aux paragraphes 6.3.4.1, 6.3.5 et 6.5.1.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Si le développement des activités des sociétés du Groupe devait nécessiter des liquidités importantes auxquelles le Groupe ne pourrait faire face avec sa trésorerie disponible et les concours bancaires dont elle dispose, il pourrait être nécessaire de faire appel à des sources de financement supplémentaires (lignes de crédit, émissions obligataires, augmentations de capital...), dans la mesure où l'utilisation accrue de sa trésorerie pour financer ses investissements pourrait laisser le Groupe sans disponibilités suffisantes pour financer son exploitation.

La Direction financière considère que la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause comme expliqué dans les principes et méthodes comptables retenus (§6.2)

6.5.10 Risque brevet

La protection des marques, brevets et droits de propriété intellectuelle du Groupe fait l'objet d'une attention particulière de la Société. Dans la mesure du possible, le Groupe protège les innovations qui peuvent l'être étant précisé que dans le domaine du laser, compte tenu notamment des nombreuses publications régulièrement diffusées par les laboratoires du monde entier, il est difficile d'obtenir la protection d'une innovation ou d'un procédé par un brevet.

Aux Etats-Unis, le droit des brevets est assez différent du droit européen et de nombreux fabricants, concurrents du Groupe, disposent de brevets aux Etats-Unis.

Sur la base des analyses qui lui ont été fournies par ses conseils américain et français en brevet, le Groupe estime ne pas enfreindre de brevets existants valides.

Concernant un litige sur des lasers de photocoagulation avec le Japonais Topcon, un accord de licence valide jusqu'en 2023 a été signé fin 2016 avec un impact financier de 200 K€ sur les comptes 2016 et une estimation de royalties annuels inférieurs à 100 K€ par an.

A la date d'arrêtés des comptes consolidés, le Groupe n'a intenté aucune procédure judiciaire en vue de protéger ses marques, brevets ou droits de la propriété intellectuelle ni aucune action en contrefaçon.

6.5.11 Assurances

Les différentes sociétés du Groupe sont couvertes par les assurances nécessaires à une bonne couverture des risques :

- Assurances pertes d'exploitation permettant aux sociétés de redémarrer dans de bonnes dispositions après un sinistre majeur,
- Assurances responsabilité civile couvrant en particulier les risques utilisateurs,
- Assurances standard pour les autres risques : vol, incendie, transport etc.

Le montant global cumulé des risques couverts en responsabilité civile s'élève à 18 M€.

Le montant des risques couverts pour la partie immobilisations s'élève à 38 M€.

Le montant global des risques couverts pour la partie perte d'exploitation s'élève à 28 M€.

Au total les primes d'assurances payées par le Groupe représentent : 320 K€.

Ces couvertures sont gérées de façon globale pour les sociétés européennes et de manière indépendante pour les sociétés américaines.

6.5.12 Engagements hors bilan

- Cautions données sur marchés : 27 K€
- Cession en garantie de créances professionnelles : 7 193 K€ dont 3 148 K€ pour les crédits d'impôt recherche 2013 à 2016 et le Crédit Impôt Compétitivité Emploi 2013 à 2016 pour 862 K€
- Encours Factor : 1 982 K€

Le fonds de commerce de QUANTEL MEDICAL a été affecté en nantissement de 1er rang pour un montant restant dû de 58K€ au profit de la Banque Populaire du Massif Central et au 2ème rang pour un montant de 48K€ au profit de la Banque Nuger. En complément du nantissement de 1er rang, QUANTEL SA s'est portée caution solidaire à hauteur de 100% du capital restant dû au 31/12/2016 (58 K€).

Les créances commerciales et le stock de Quantel USA ont été donnés en garantie de la ligne de crédit de la Rocky Mountain Bank, qui a été totalement remboursée et n'est plus utilisée.

Les titres de Quantel Medical et de Quantel USA ne font l'objet d'aucune sûreté ou garantie.

6.5.13 Rémunération des dirigeants

Le montant des rémunérations allouées, au titre de l'exercice, aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance se décompose comme suit :

Préalablement au changement de gouvernance le 15 avril 2016 :

- Membres du directoire : 332 K€
- Membres du Conseil de surveillance : 37 K€

Postérieurement au changement de gouvernance le 15 avril 2016 :

- Membres du Conseil d'administration : 0 €
- Direction générale : 209 K€.